

Montréal le 23 septembre 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Hélène Sicard L. LL  
Avocate  
5175 de la Concorde  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0G1

**Objet: Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures  
relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier R-4008-2017**

---

Maître Sicard,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre du 23 septembre 2019, dans le dossier mentionné en objet, requérant un délai supplémentaire pour le dépôt de la preuve ou des observations par l'ACEFQ.

Compte tenu des raisons invoquées, la Régie accueille cette demande de délai et attendra donc le dépôt de ces documents **au plus tard le 26 septembre 2019 à 15h.**

Veuillez agréer, Maître Sicard, l'expression de nos sentiments distingués.

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/nl